

Conditions d'inscriptions aux cours du soir de Casino Formation Sàrl Ci-après CF

**Avenue de Tourbillon 47
1950 Sion**

1. PRÉAMBULE

L'école **Casino Formation** est un établissement d'enseignement et perfectionnement des métiers du Casino, principalement celui de Croupier.

Les élèves librement inscrits y reçoivent une formation avec à l'issue une attestation, un certificat ou un diplôme décerné par **CF** suivant le niveau acquis. Une **charte** des droits et des responsabilités des partenaires de l'établissement a pour but d'harmoniser les rapports entre élèves et formateurs et d'assurer la discipline et le travail de tous dans la dignité, l'intégrité et le respect mutuel.

Dans le cadre de la formation dispensée par **CF**, la **charte** est un instrument de sensibilisation permettant aux élèves d'adhérer aux valeurs présentées par l'établissement.

Ainsi, cette charte présente autant de droits que de devoirs pour que tous les partenaires trouvent dans les lieux et l'exercice de leur mission les conditions de travail optimales.

Le règlement de CF peut être consulté au sein de notre établissement.

2. FORMATION DES CROUPIERS.

CF forme et prépare les élèves Croupiers à l'obtention des diplômes, des certificats ou attestations de Croupier spécifiques de l'école.

3. INSCRIPTIONS

Toute inscription sera prise en compte dès réception du dossier de pré inscription.

Un rendez-vous sera fixé entre les deux parties pour un entretien d'évaluation des conditions de base dès réception du dossier de pré inscription.

L'inscription définitive ne peut être confirmée qu'après un entretien entre les deux parties et suite à l'étude du dossier de la part de **CF**.

L'élève aura pris connaissance du règlement et charte décrite ci-dessus lors de l'entretien dans nos locaux.

Un contrat de formation sera établi entre CF et l'élève candidat.

Le coût de la formation comprend tous les frais d'enseignement et matériel nécessaire à la formation ainsi que l'obtention d'un permis de séjour (si besoin) pour la durée du cours. Un acompte de 25 % est payable lors de l'inscription définitive, le règlement du solde s'effectue dès le premier jour de cours. **(Des facilités de paiement peuvent être accordées).**

4. ANNULATION/CONDITIONS

Par CF :

CF se réserve le droit d'annuler une session et d'en proposer une autre jusqu'à 7 jours avant la date de début du cours. CF s'engage à rembourser l'élève du total des sommes encaissées si la session proposée ne conviendrait pas à ce dernier.

Par l'élève :

Toute annulation ou modification de session, doit être notifiée par écrit avec accusé de réception à SCF au moins 7 jours à l'avance. Le candidat dispose d'un délai de rétraction de 5 jours après l'inscription définitive sur lequel il se voit remboursé 90 % du montant versé. Passé ce délai les acomptes versés ne seront plus remboursés.

En cas de non-participation à la formation d'un élève inscrit ou d'abandon en cours de formation, aucun remboursement ne sera possible.

5. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Toutes les conditions ci-dessus sont acceptées par le candidat pendant le stage de formation dès lors que le contrat a été signé.

CF se réserve le droit de réviser l'offre et le prix de ses prestations selon l'évolution du marché.

Si nécessaire, pour une meilleure organisation, CF se réserve le droit de changer les plannings des cours sans que toutefois cela ne porte préjudice aux élèves et à leur formation.